



# Sainte-Fortunade



Bulletin d'Informations Municipales

Février 2019



# Sommaire

## Le Mot du Maire

3

## La vie communale

Cahier de doléances  
Les vœux du Maire aux Fortunadais

4

Voirie  
Notre école

5

Bâtiments  
Personnel communal

6

AEP (Alimentation en eau potable)

7

CCAS  
Fleurissement

8

## Les jeunes en action

Le CMJ célèbre le début à la fin de l'hiver  
4L Trophy, une aventure au cœur du désert

9

## La vie des associations

Jumelage  
Yog'attitude et convivialité  
Oranges Amères... sans bémol !

10

2018, année de Grand Cru  
pour la Confrérie des Farcidures  
Canta... Canta... Cantarella !!!

L'APE se prépare à de nouvelles aventures

11

Les Réveillés  
Foyer rural

12

La FNACA... sur les pas de La Fayette  
Le club des Aînés

A.S. Laguette-Sainte-Fortunade-Lagarde-Enval

13

## Nouvelles brèves

Transport à la demande  
Incivilités

14

## Les élus ont la parole

15

## Agenda 21

Un printemps très actif pour l'Agenda 21

16

Retrouvez  
toutes les actualités,  
au jour le jour,  
sur le site de  
la commune !



<https://ste-fortunade.fr>

**NUMÉRO D'ASTREINTE ADJOINT**  
En cas d'urgence, vous pouvez contacter le  
**06 82 73 15 12**

## MAIRIE DE SAINTE-FORTUNADE

Le Bourg 19490 Sainte-Fortunade

**Téléphone** : 05 55 27 14 19 - **Télécopie** : 05 55 27 32 96

**CODE APE** : 751 A - **N° SIRET** : 21 19 203 01 000 10

**N° de Commune** : 203

**Site internet** : <https://ste-fortunade.fr>

**e.mail** : [mairie.ste-fortunade@wanadoo.fr](mailto:mairie.ste-fortunade@wanadoo.fr)

## HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Le samedi de 9 h à 12 h

### Bulletin municipal d'information n° 71 février 2019

Tirage : 950 exemplaires - Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2005

Adresse : Le Bourg 19490 SAINTE-FORTUNADE

Directeur de publication : Jean-Louis LEMOIGNE

Comité de lecture : Martine DUPIN de BEYSSAT, Aline HAZEBROUCK,  
Richard BONNET, Anthony MONTEIL, Caroline DELAGE-LAFFOND.

Ce bulletin a été visé par le comité de lecture.

Maquette : Jean-Louis LEMOIGNE - Collaboration : Aurélie AUBERTIE

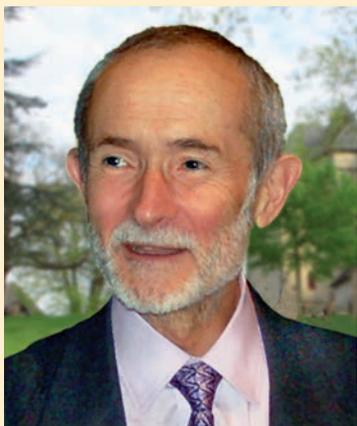


Photos : Mairie et Associations de Sainte-Fortunade

Impression : MAUGEIN Imprimeurs - Mulatet - 19490 Sainte-Fortunade  
Impression sur papier issu de forêts gérées durablement

Distribution : La Poste

**Photos de couverture** : - Pressage de pommes en octobre dernier  
- Fruitiers en espalier dans le jardin médiéval



## 2018 : une année à marquer d'une « pierre blanche » ?

Incontestablement, 2018 le fut sur le plan financier ! Outre le retour d'une dotation (\*) indûment supprimée depuis nombre d'années, outre la restitution rétroactive de son manque à percevoir cumulé, c'est aussi le reversement de 30 000 € par l'Agglo au titre de la péréquation entre collectivités, mais encore la vente de la maison du Barry-Bas qui auront financièrement caractérisé cet exercice.

Certes Sainte-Fortunade ne fait toujours pas partie des communes riches, mais cette remise à flot nous autorise, non seulement à réaliser nos opérations d'investissement 2018 et 2019 sans emprunt, mais aussi à rembourser un prêt par anticipation. Notre désendettement en est notablement facilité ; et ce n'est que justice !

Pour autant, les habitudes de rigueur observées jusqu'alors en Fonctionnement devront perdurer : pas question d'ouvrir les vannes à la première embellie – il en va des capacités futures à assumer les services communaux, et à investir.

C'est sous ce double schéma que va se construire le Budget 2019, qui vous sera détaillé dans le prochain Bulletin : après 2018 et la santé, place à la jeunesse et à l'indispensable restructuration des locaux sportifs, inadaptés à l'accueil des plus jeunes, et des féminines ; mais sans doute aussi à l'achèvement de notre « cœur de bourg », bien entamé avec les réfections des WC et de la salle des fêtes, et qui exige de repenser notre Place de l'Orangerie en termes d'accessibilité, de sécurité... et d'esthétique !

Et 2019 devrait voir la seconde phase de l'opération dite d'adressage, et voir s'entreprendre la révision de notre PLU maintenant décennal (le passage en PLUI communautaire n'ayant pu aboutir par opposition d'une majorité de communes).

Une année 2019 d'ambition locale, donc, mais aussi communautaire avec la construction de notre organisation collective 2020 en matière d'alimentation en Eau Potable. Nous y reviendrons.

Mais Sainte-Fortunade n'est pas isolée du reste du monde...

### ... alors, 2019 : année à marquer d'une « pierre jaune » ?

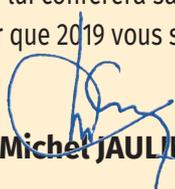
Chacun professe un avis différent mais autorisé sur les mouvements sociaux qui animent notre pays depuis novembre dernier ; les media (un peu), les réseaux sociaux (beaucoup) en ont alimenté quotidiennement la chronique et le « prêt à penser ». Si le citoyen que je suis ne s'exclut évidemment pas de la réflexion en cours, le maire, par respect des opinions de chacun, se sent bien sûr tenu, sinon à une stricte neutralité, du moins à une écoute bienveillante des opinions diversifiées de ses concitoyens...

Deux choses, cependant : au-delà de revendications diverses, qui peuvent souvent apparaître contradictoires, et donc difficiles à toutes satisfaire en l'état, le phénomène témoigne à l'envi d'un besoin d'expression de la part de tous ceux, nombreux, qui estiment ne pas être en mesure de le faire ordinairement ; il y a là un espace civique que notre démocratie participative n'épuise visiblement pas !

Et comme les symboles agissent aussi sûrement que toute mesure concrète arrêtée par le gouvernement, il serait bon que nos dirigeants prennent conscience des effets désastreux de certaines postures, paroles, dispositions... qui divisent et humilient plus qu'elles ne rassemblent.

C'est pourquoi nous avons arrêté rapidement le principe de mettre en mairie à la disposition de nos concitoyens un Cahier de Doléances où leur parole pourra s'exprimer, sans hiérarchisation des enjeux. Je forme des vœux pour que cet espace soit pleinement utilisé, et bien sûr dans cet esprit citoyen qui lui confèrera sa grandeur.

Je forme aussi des vœux pour vous tous, chers Fortunadais et Fortunadaises, pour que 2019 vous soit une année de santé, de bonheur, de convivialité.



**Michel JAULIN**

(\*) Fraction « Bourg centre » de la « Dotation Globale de Fonctionnement », attribuée annuellement par l'État aux communes « Chef-Lieu de Canton » ou assimilées.

## Cahier de doléances

**V**oltaire disait à un de ses opposants : « ... je déteste ce que vous écrivez, mais je donnerai ma vie pour que vous puissiez continuer à écrire. »

La Démocratie, est une forme de gouvernement dans lequel le pouvoir est contrôlé par le peuple. En cas de désaccord entre les dirigeants et le peuple, ce dernier est en droit d'émettre des doléances, qui sont des requêtes que les citoyens adressent à l'autorité politique, essentiellement pour faire des remarques, des remontrances ou pour exprimer des souhaits. Cet usage remonte au XIV<sup>e</sup> siècle. Les Cahiers de doléances les plus notoires restent ceux de 1789.

Et s'ils se doivent d'adopter des formes d'expression respectueuses de ceux à qui ils s'adressent, les citoyens répondent dans ce cas à une réalité redondante d'inégalités sociales, de situations d'injustices, de sentiments de relégation, de constats de mésusage des biens publics, de

gestion opaque des ressources. Les Cahiers de doléances représentent souvent une action de dernier recours afin d'éviter des confrontations civiles toujours dramatiques.

### Quand Sainte-Fortunade prend la plume.

Répondant aux besoins de la situation sociale actuelle, un « Cahier de doléances » a été mis à la disposition de tous les habitants et habitantes, à l'accueil de la mairie.

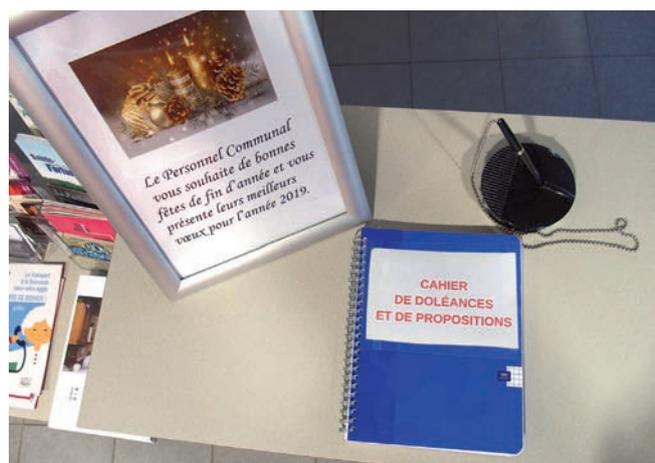
Il est possible d'y inscrire des remarques, vœux, souhaits, concernant la manière dont l'État gère la vie citoyenne, depuis la capitale ou à travers ses délégations aux régions, départements, arrondissements, cantons et communes.

Chacun peut apporter des analyses critiques de situa-

tions, des propositions d'améliorations ou des solutions nouvelles sous forme écrite ou de documents personnellement produits par le dépositaire, respectant le format 17x22 cm du cahier mis à disposition.

Il ne sera bien évidemment et en aucun cas admis de propos désobligeants ou injurieux ou de critiques nominales quelles qu'elles soient.

Aux plumes, citoyens !



## Les vœux du Maire aux Fortunadais

### UN RENDEZ-VOUS SYMPATHIQUE ET CHALEUREUX

**J**eudi 10 janvier, M. le maire présentait ses vœux aux habitants de Sainte-Fortunade. Ces derniers répondaient à l'invitation que les élus avaient adressée aux habitants de la commune, dans une salle polyvalente bien remplie.

Lors de cette rencontre désormais traditionnelle, Michel Jaulin annonça le programme, suivi d'une courte présentation par chacun des élus responsables de leurs attributions respectives. Martine Dupin s'exprima pour le groupe « Une nouvelle voie pour Sainte-Fortunade ».

Les réalisations passées et en cours, les projets à venir et l'évocation d'une bonne surprise financière en 2018 donnèrent à M. le maire l'occasion de rendre compte du travail quotidien, passionnant, parfois ingrat que mène l'équipe municipale et ses agents pour maintenir et faire prospérer notre cité. Il souligna également les soutiens de Tulle agglo, du Départe-

ment et de l'État.

On y verra certainement là un juste retour des efforts financiers des habitants de nos communes.

Pris ensuite la parole Éric Zaboraeff, secrétaire général de la préfecture de la Corrèze, sous-préfet de l'arrondissement de Tulle, Christophe Jerretie, député pour la 1<sup>ère</sup> circonscription de la Corrèze et Stéphanie Vallée-Prévoté, maire de Saint-Paul et conseillère départementale du canton de Sainte-Fortunade.

Ce fut aussi une occasion de rencontre et d'échanges entre amis, connaissances... et élus bien entendu.

Enfin, nous n'oublierons pas le rôle du cuisinier de l'école, Jérôme Leyrat, qui avait préparé, avec son équipe, un buffet à la hauteur des attentes gastronomiques de nos concitoyens, le tout agrémenté d'un cocktail maison... dont vous pourrez lui demander la recette. Un moment qui méritait d'être qualifié d'*art consommé* !



# Voirie

## 2 IMPORTANTS CHANTIERS TERMINÉS

En plus des routes communales et départementales, les points forts de l'année 2018 ont été l'étang de Barreau (aménagement d'un ouvrage d'art, avec pose de daleaux, qui permet le rétablissement du cours du ruisseau) ainsi que la réfection de la chaussée. Ce fut ensuite la zone artisanale du Grelet



Chantier au Barreau

avec le réaménagement de l'accès de la zone sur la route communautaire et

départementale. Ces travaux ont été financés par Tulle agglo.

# Notre école

## VOYAGE CULINAIRE POUR NOS ENFANTS DE L'ÉCOLE

Les élèves de l'école et leurs parents vous le diront : « À la cantine, on mange vraiment bien ! ». On a écrit cantine, on devrait plutôt parler de Restaurant.

Jérôme Leyrat officie depuis le 2 octobre 2017 dans la cuisine de notre école.

Aux fourneaux depuis plus de 20 ans, il commence sa carrière dans la Marine Nationale... comme cuisinier, boulanger-pâtissier. Durant 10 ans de missions sur « Aviso » et transporteur de troupes, ayant maintes fois accosté dans les ports de 26 pays sur la planète, la « cuisine du monde » enrichit son livre de recettes. Il n'est pas toujours aisé de s'approvisionner sur les marchés africains pour nourrir tout un équipage pendant des semaines !

Et puis, retour sur les terres familiales, c'est à Brive que notre futur maître queux prend en charge, 10 années durant, le « Buffet de la Gare » à Brive. La tâche est prenante et le temps passé en famille est toujours trop court.

Mais les acquis du métier autorisant à entamer une nouvelle expérience, proche de Brive où il habite, Jérôme a l'opportunité de reprendre la restauration de notre école. C'était il y a un peu plus d'un an déjà.

Les enfants ne s'en plaignent pas, c'est le moins qu'on puisse dire ! Les parents non plus ne prétendent pas le contraire, eux qui viennent régulièrement lui demander ses recettes... celles dont raffolent leur progéniture. C'est une gastronomie traditionnelle,

faite entièrement sur place, en collaboration avec une diététicienne. Pas de « réchauffe ». Il qualifie lui-même ses préparations de « cuisine de grand-mère »... une « grand-mère » créative qui aurait pas mal bourlingué, comme vous pourrez le constater en lisant sa carte : porc au caramel, purée de panais ou de patates douces, rougail de saucisses, râpé de radis noir, carry de poulet, pot-au-feu, lasagnes de saumon, beignets de calamars, gâteau aux carottes et autres far breton aux raisins. Et on ne vous parle pas de l'espadon en sauce... ou du gâteau aux Carambars ! Et les restes... ces fameux restes qui remplissent les poubelles de bien des établissements ? Ici, autant dire qu'il n'y en a pas beaucoup. Servis directement à l'assiette, suivant l'appétit de chacun, les plats ne laissent que peu de traces en fin de service. Les épiluchures et de rares reliquats vont modestement ravir un ou deux cochons. À Sainte-Fortunade, pas de gaspillage.

Ce serait dommage, d'autant que l'approvisionnement en circuits courts est de règle. Les lieux d'origine se nomment Sainte-Fortunade, Égletons, Perpezac-le-Noir, Saint-Mexant, Donzenac. Des producteurs que le « cuistot » connaît bien.

Jérôme Leyrat est un cuisinier heureux. Il me présente fièrement la dernière acquisition de son espace de travail : un four ultra moderne, sécurisé,

performant et pouvant mener toutes les cuissons. Les bains-marie sont en inox. Adieu les récipients en aluminium sur lesquels pèsent de forts soupçons de risques sanitaires.

De plus, non content de ravir les papilles des petits écoliers, notre cuisinier est membre de l'APE. « Avez-vous donc des enfants ici » lui demande-t-on parfois. Sa réponse tombe, rapide et indiscutable : « Oui, j'en ai 160 ! »

Peu d'ombres au tableau si ce n'est le bruit dans la salle des repas. Tous ces enfants dans la même salle, ça fait du bruit ! On a mesuré jusqu'à 89 décibels, le bruit d'un chantier de construction.

Mais, petit à petit, Jérôme bâtit un environnement nouveau. Il aime son équipe qui le lui rend bien. Dans cette bonne ambiance un nouveau projet est déjà en gestation : donner des cours de cuisine aux enfants, de concert avec les enseignants.

Les papilles en folie, une matière nouvelle au programme scolaire de Sainte-Fortunade.



## CHANTS À L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE SAINTE-FORTUNADE

Le mercredi 19 décembre 2018 a marqué la fin des deux premières périodes de travail à l'école de Sainte-Fortunade. Chaque enseignant, conformément aux programmes, fait chanter ses élèves dans sa classe. Et puis les enfants chantent aussi avec Marie-Laure et Émilie !

Ce mercredi là, toutes les classes se sont rendues à la salle polyvalente pour un moment de partage et d'écoute : chaque classe a présenté les chants appris en ce début d'année scolaire aux autres élèves spectateurs, l'occasion pour les enseignants et le personnel qui encadrent les enfants de savourer les fruits de leur travail, pour les élèves de découvrir des textes, des mélodies, des répertoires et des rythmes.

Les deux journées suivantes ont été ponctuées par le traditionnel repas de Noël et la venue du Père Noël à l'école.

Les élèves ont été bien gâtés, tant par la municipalité qui alloue un budget spécial aux maîtres leur permettant d'acheter un cadeau collectif pour la classe, que par l'Association des parents d'élèves qui offre un cadeau à chacun et un goûter gourmand.

Puis, tous sommes partis pour vivre en famille les fêtes de fin d'année. Nous nous sommes retrouvés en ce mois de janvier 2019, reposés et prêts à repartir vers nos missions d'enseigne-

ment, dans nos classes ou parfois en dehors de notre école, sur les terrains de sport lors des rencontres inter-écoles sous la houlette de l'USEP 19 ou au cinéma de Tulle pour assister aux films sélectionnés par « École et cinéma » dans le cadre du programme arts visuels.

Très belle année 2019 à tous nos élèves et à leurs parents.

L'équipe enseignante, la directrice.



## Bâtiments

### MAISON MÉDICALE, TOILETTES PUBLIQUES ET ORANGERIE

Après la mise en service de la Maison médicale en juillet, les travaux de mise en accessibilité des toilettes publiques qui se terminent, la commission bâtiments ne s'arrête pas là et suivra de près



Toilettes publiques



La salle de l'Orangerie

la réhabilitation énergétique de la salle de l'Orangerie. Ce chantier qui a

débuté en novembre devrait se terminer au printemps.

## Personnel communal

### UN NOUVEAU RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES

Après 20 ans au service des routes du Département de la Corrèze, Olivier Plazanet a pris la décision de découvrir une nouvelle expérience professionnelle plus polyvalente et de s'engager au sein de sa commune de résidence à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2018. La proximité de son équipe jeune et dynamique, étant un autre atout, l'a conforté dans sa décision.

De gauche à droite : Stéphane Gourdoux, Nicolas Breuil, Jean-Baptiste Court, Tristan Lemette, Olivier Plazanet, Philippe Sourie et Alexandre Villars.



# AEP (Alimentation en eau potable)

## DIAGNOSTIC DE NOTRE RÉSEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

C'est parti ! Cette étude longue, non visible de tous, n'en est pas moins primordiale afin d'orienter au mieux nos chantiers et justifier auprès des co-financeurs (agence de l'eau, département) s'il en était encore besoin, du bien fondé de futurs projets. Elle référencera à terme toutes les installations du réseau (vannes, vannes, unités de traitement, défense

incendie...) et devrait classifier les différentes portions du réseau.

Afin de prétendre à des aides, ce travail est réalisé en lien avec les communes de Cornil et Lagarde-Enval, elles-mêmes dans une situation similaire à la nôtre.

Selon la procédure, nous avons retenu, à l'issue d'un appel d'offre, le

bureau d'étude du CPIE comme Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (A.M.O), qui a établi le cahier des charges nécessaires.

La consultation pour trouver le bureau d'étude sera lancée dans les semaines à venir. Une fois choisi, ce sera un travail de plusieurs mois sur le territoire des trois communes qui s'ouvrira. Affaire à suivre...

## TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EAU/ASSAINISSEMENT

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) prévoit le transfert obligatoire des compétences eau potable et assainissement aux Communautés d'Agglomération au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Le but est de proposer une politique et une gestion globale des services, structurées à la maille intercommunale. Il s'agit de mutualiser les moyens (techniques, humains, financiers) pour une meilleure gestion du patrimoine. Les compétences transférées dans le domaine de l'assainissement sont, en collectif, les raccordements, collecte, transport, épuration des eaux usées et facturation et en non collectif, le SPANC (communautaire) qui détenait déjà cette compétence. Les compétences transférées dans le domaine de l'eau sont la mission obligatoire de distribution et les missions facultatives sont celles de production, transport et stockage.

Pour ce qui est de l'état d'avancement de l'étude du transfert de la compétence eau potable sur notre territoire, le scénario en cours prévoit que les 45 communes de notre Agglo seraient rattachées à 4 ou 5 syndicats des eaux « existants », avec un élargissement de leur territoire : les syndicats du Maumont, du Rujoux, du Puy-des-Fourches, de La Montane-Le Morel et celui des 2 Vallées (rassemblant 4 200 abonnés incluant Sainte-Fortunade). La volonté des élus de l'Agglo de Tulle et des communes est d'assurer une gestion maintenant un niveau d'investissement répondant à des objectifs réalistes, tout en garantissant un « juste prix » de l'eau indispensable au maintien d'une qua-

lité de desserte optimale et pérennisant ainsi les ressources et les milieux aquatiques. La gouvernance au plus près des usagers de la distribution de l'eau par un syndicat de communes, administré par des élus locaux encadrant des techniciens compétents et formés, garantira la pleine réussite du transfert de la compétence.

Les importants travaux réalisés par la Commune depuis plusieurs années pour garantir aux Fortunadais une ressource suffisante en toutes saisons, et de qualité, ne sont évidemment pas perdus : nos concitoyens continueront, demain comme aujourd'hui, à consommer une eau produite locale-

ment, traitée localement, et gérée par un Service Public. Vous l'avez compris, cette nouvelle organisation n'est pas le résultat d'une volonté communale ou intercommunale, mais bien une obligation légale. Nous devons, ensemble, tout mettre en œuvre, dès aujourd'hui, pour faire en sorte que le transfert de la compétence soit effectif dès le 3<sup>e</sup> trimestre 2019.

Le travail est en cours, le délai pour aboutir est très court. Les élus sont, bien entendu, à votre disposition pour vous apporter toutes les informations ou explications que souhaiteriez sur cette importante évolution.



## CCAS

### REPAS DES AÎNÉS DE LA COMMUNE

Le dimanche 13 janvier, a eu lieu le traditionnel repas des Aînés de la commune. Cette année, ce sont 105 convives qui ont participé au repas organisé par le Centre Communal d'Action Sociale. Le Maire, Michel Jaulin, a présenté ses vœux à l'ensemble de l'assemblée. Puis s'en suivit le repas préparé et servi par l'équipe de Stan, traiteur fortunadais de la « Bonne Fortune ». L'animation

était assurée par l'orchestre Patrice Rivière. Tout cela s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



## Fleurissement

### MARCHÉ AUX FLEURS

Le marché aux fleurs organisé par la Mairie aura lieu cette année le dimanche 12 mai, place des Anciens Combattants, à partir de 9 h.



Le marché aux fleurs

### PERMIS DE VÉGÉTALISER

Nous vous invitons cette année à retirer votre permis de végétaliser en Mairie afin d'embellir alors un peu plus l'espace public. Ce permis vient en complément de votre envie d'embellir vos espaces privés (façade, jardin, balcon...)

### PARTICIPATION ET CONCERTATION CITOYENNE

Nous vous invitons à rejoindre l'équipe des services techniques et les élus déjà impliqués dans ce beau projet qui va au-delà du « simple » fleurissement.

favoriser le lien social, protéger et valoriser l'environnement.

Les objectifs : améliorer la qualité de vie des habitants et l'accueil des visiteurs, qualifier l'image de la commune, développer l'économie locale,



Le jardin médiéval

### JARDIN MÉDIÉVAL

C'est fini ! Le jardin clos derrière le Château va rouvrir et reprendre vie dès ce printemps. L'inauguration a eu lieu avec une visite explicative des différentes essences plantées avec Sylvain Laforge (entreprise qui a réalisé ce projet) et son épouse.

## Le CMJ célèbre le début et la fin de l'hiver

Le Conseil Municipal des Jeunes a eu le plaisir d'organiser une soirée Halloween le samedi 27 octobre 2018 avec promenade aux lampions, un goûter offert et une salle polyvalente revêtue de ses atours de fêtes. Toute l'équipe vous remercie de votre participation et vous convie dès à

présent à la Chasse aux œufs qui se déroulera le dimanche 28 avril 2019 pour fêter le printemps !



## 4L Trophy, une aventure au cœur du désert

### UN DÉFI HUMANITAIRE MENÉ PAR UNE ÉQUIPE SOLIDAIRE

Margaux Rouvre de Sainte-Fortunade et Ornella Leite ont toutes deux 19 ans. Étudiantes et amies, leur envie d'aventure et leur passion commune pour l'automobile font qu'il n'y a qu'ensemble qu'elles envisagent de se lancer dans un raid aujourd'hui renommé. Solidaires et sociables, pleines d'énergie, autonomes et volontaires, elles se préparent à mener une course originale et souhaitent partager avec nous leur ambition.

#### Margaux et Ornella nous présentent leur projet

« Le 4L Trophy est un raid annuel, créé en 1997. Son principe est simple : deux étudiants, âgés de 18 à 28 ans, effectuent en équipe 6 000 km dans les paysages marocains à bord d'une 4L dont ils sont les propriétaires.

Notre rallye, se déroulera du 21 février au 3 mars 2019 pour sa 22<sup>e</sup> édition.

Le départ se situe à Biarritz et l'arrivée à Marrakech. Nous traverserons l'Espagne jusqu'à Algeciras où nous nous regrouperons pour rejoindre le désert marocain.

C'est de là que notre aventure commencera. Le but étant de rallier les deux points de départ et d'arrivée en parcourant le moins de kilomètres possible sans oublier le but humanitaire. Chaque équipage devra transporter avec lui 30 kg de fournitures scolaires, destinés aux écoliers défavorisés. Le 4L Trophy transporte ainsi

quelque 60 tonnes de matériel pour les enfants démunis. Une journée « ambassadeurs » leur sera dédiée au cours de laquelle les participants volontaires remettront les dons. »

#### L'indispensable soutien financier

Pour financer leur projet, les 2 amies misent sur le sponsoring d'entreprises pour qui la 4L portera les encarts publicitaires. Le véhicule va parcourir plusieurs milliers de kilomètres à travers deux continents, mais aussi le Limousin, la Bourgogne et le Centre-Val-de-Loire avant de partir pour

le raid. Certains feront des dons en nature, du matériel nécessaire pour mener la course dans le désert. Le plus grand raid humanitaire et étudiant d'Europe sera constamment présent dans les médias au mois de février !

N'hésitez donc pas à les soutenir par mail ([rosesdessables.r4@gmail.com](mailto:rosesdessables.r4@gmail.com)) ou par téléphone (Margaux Rouvre : 06 72 27 23 33 et Ornella Leite : 07 81 58 19 27). Visitez leur page Facebook ([Roses des sables- 4L Trophy 2019](#)) ou Instagram ([Roses des Sables](#)).



## Jumelage

### ENTRE «LEBKUCHEN» ET « AMADEUS », BALANCE LE CŒUR DU JUMELAGE

Lors de l'Assemblée générale de novembre 2018, le Conseil d'administration a été reconduit dans ses fonctions. Jean-François Blazart a été élu en remplacement de José Moreira, démissionnaire.

Au Marché de Noël de Sainte-Fortunade, le stand du jumelage présentait, comme c'est la coutume, les produits de Flachslanden, notre commune jumelée. Cette année, les apprentis boulangers d'Ansbach, en Moyenne-Franconie, avaient confectionné leurs fameux pains d'épices et des «Stollen», incontournables gâteaux de Noël en Allemagne. De plus, dès le mois de novembre, plusieurs «dames-pâtisseries» du comité de jumelage de notre commune avaient préparé, spécialement pour le stand du jumelage, les petits gâteaux de Noël allemands traditionnels.

Cette année, chacun aura pu admirer et acquérir les bijoux de Leo Zwickenpflug, artiste joaillier travaillant à Sondernohe, un quartier de Flachslanden.

Le Comité remercie toutes celles et tous ceux qui, en achetant ces produits, nous aident à préparer de nouvelles rencontres et espère que vous



▲ Neustetten, un des bourgs de la commune de Flachslanden, sous la neige

aurez apprécié ces spécialités.

Pour l'année 2019, certains événements sont déjà planifiés dans le cadre du jumelage : samedi 23 mars sera l'occasion de vous accueillir nombreux à notre soirée allemande avec choucroute et bière de Moyenne-Franconie. Ensuite, du 8 au 12 mai, nous planifions un voyage à Flachslanden, auquel nous invitons les habitants de Sainte-Fortunade à participer. Ce sera l'occasion pour beaucoup de faire connaissance avec nos partenaires et leur légendaire hospitalité. Des informations détaillées sur ce voyage seront

affichées sur le site internet de la mairie ([www.ste-fortunade.fr](http://www.ste-fortunade.fr)). Enfin, le vendredi 31 mai, nous accueillerons la chorale «Amadeus» de Neuendettelsau en Moyenne-Franconie, pour un concert dans l'église de Sainte-Fortunade.

À très bientôt donc pour fêter, devant une bonne table, l'arrivée du printemps !

Nous sommes toujours heureux de recevoir de nouveaux membres parmi nous. La cotisation annuelle individuelle est de 10 € et de 15 € pour un couple.

## Yog'attitude et convivialité

Les cours de yoga se déroulent cette année le vendredi à 18 h 30, salle de l'I.M.E., dans la bonne humeur. Chacun va à son rythme...

Deux séances gratuites permettent de découvrir les bienfaits de cette pratique.

Vendredi 21 décembre, Yog'attitude a tenu son assemblée générale en pré-

sence d'Isabelle Bésanger représentant la municipalité. L'association a présenté un bilan financier équilibré pour 2018, ce qui permet d'éviter une augmentation de la cotisation trimestrielle. Le nombre d'adhérents reste quasi stable malgré les absences dues à des problèmes de santé de certains membres.

L'assemblée s'est terminée par la réélection du bureau. Présidente : Michèle Verdier, trésorière : Martine Caillaud, secrétaire : Mado Faye. Et pour clôturer la soirée, les membres et invités ont partagé un buffet très convivial. Un repas farcidures était programmé début février.

## Oranges Amères... un programme sans bémol !

L'année 2018 a été, bien sûr, une année musicale. Au mois de juillet, la fête du Pont-des-Angles à Tulle et en octobre, Saint-Martial-de-Gimel avec une bien belle soirée au profit de la Ligue contre le cancer ont été des opportunités de présenter notre répertoire. Il en fut de même à Saint-Bonnet-Elvert pour une après-midi cabaret dans une ambiance très chaleureuse.

Nous avons aussi eu l'occasion de rendre une visite en chansons aux

résidents des maisons de retraite de Treignac, Tulle et Chamberet. Nous n'aurons garde d'oublier les Marchés de Pays, avec toujours une ambiance sympathique et, en fin d'année, le vin chaud que nous avons, comme chaque année, préparé

pour le Marché de Noël.

Et, bien sûr, nous souhaitons à tous une excellente année 2019 !



# 2018, année de Grand Cru pour la Confrérie des Farcidures

Grâce à l'implication sans faille des 37 consœurs et confrères, nous avons participé à 47 activités de présentation et de dégustation de nos spécialités locales dans 11 départements autres que la Corrèze. Neuf autres se sont déroulées à Sainte-Fortunade.

Pour cela nous avons cuisiné 1700 millassous et 2200 farcidures, épluché manuellement et râpé 1,7 tonne de pommes de terre !

Notre chapitre du 22 septembre dernier nous a permis d'accueillir 22 confréries différentes et ainsi organiser un beau défilé dans notre bourg. À cette occasion, nous avons intronisé 3 nouvelles consœurs et 1 nouveau confrère.

L'Assemblée Générale du 22 novembre a nommé un nouveau bureau comportant 9 membres. Grand Maître : Marc Robert, co-présidents : Jean-Pierre Mariot et Jean-Paul Verdier, secrétaire :

Philippe Trémouille, secrétaire adjointe: Brigitte Rohaut, trésorière adjointe: Colette Chabrierie. Membres du bureau: José Bossoutrot, Roland Duval, Stanislaw Sojah.

Nos dernières activités ont été le Marché de Noël du 9 décembre, avec confection de millassous et de farcidures et la journée des « Bonnets Bleus » (commerçants de l'avenue Victor Hugo à Tulle). Notre traditionnelle galette du 5 janvier a réuni les consœurs, les confrères et leurs conjoints afin d'échanger nos vœux et entrevoir l'année 2019 qui s'annonce bien riche en nouveautés.

Nos projets, à l'heure où nous écrivons ces lignes, sont de mettre en place un atelier cuisine au lycée agricole de



Naves, le 31 janvier avec les élèves de 3<sup>e</sup> année (30 personnes) et vente au personnel, pour financer leur voyage de fin d'année en proposant un repas au « self » de l'établissement, soit 400 repas (800 farcidures à préparer!), puis atelier Farcidures avec les Toques Blanches au CFA des 13 Vents le 18 février, une journée farcidures dans le Parc du château le 9 mars et un pique-nique de la Fête des Mères dans le Parc du château. Certains disent déjà: « et bien d'autres choses encore ! »

## Canta... Canta... Cantarella !!!

L'écho des concerts printaniers de Saint-Paul ou Laguette résonnent encore tout autant que ceux donnés pour Noël à Sainte-Fortunade et à Égletons que déjà la scène s'ouvre sur 2019. À peine sortis de l'hiver, une très belle invitation s'annonce ; la chorale mêlera ses voix au concert de printemps donné par l'Harmonie de Tulle les 23 et 24 mars salle de l'Auzelou. Placé sous le signe du partage et de l'amitié, le concert suivant du 6 avril sera organisé avec la chorale de l'ADA-PEI de La Corrèze.

Avant la pause estivale, la Chorale

Cantarella se fondera parmi les quelques 500 choristes attendus le dimanche 7 juillet aux premières Rencontres des Chorales de Corrèze à Égletons. Après un autre concert programmé à l'automne, la féerie de Noël 2019 entraînera de nouveau les choristes dans l'univers magique des concerts de fin d'année.

Ce beau voyage musical porté par Monique Bouysson, notre fidèle chef de chœur, vous paraît alléchant... c'est avec un immense plaisir que nous vous y invitons.



Alors venez chanter avec nous!  
Contact : 06 73 08 95 00 ou  
06 83 58 76 14

11

## L'APE se prépare à de nouvelles aventures

Après la vente de sapins au Marché de Noël, le bureau de l'APE s'est renouvelé et se compose comme suit : *présidente*, Cindy Ménard ; *vice-présidents*, Sébastien Gras et Mélissa Fulminet ; *trésorière*, Delphine Torrecillas ; *trésorier adjoint*, Jérôme Leyrat ; *secrétaire*, Amélie Bordes et *secrétaires adjointes*, Julie Leuxe et Émilie Monteil.



# Les Réveillés

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'assemblée générale des Réveillés s'est tenue en présence d'une trentaine de personnes parmi lesquelles M. le Maire et quatre représentants d'associations communales qui avaient répondu à l'invitation : le foyer rural, les associations des parents d'élèves et du 16<sup>e</sup> homme. Le rapport moral a été présenté par Anthony Monteil, président, qui a insisté sur l'importance et la grande implication des bénévoles de l'association. On y a évoqué une première soirée concert-tapas en mars, un groupe d'enfants dynamique qui a présenté son premier spectacle de fin d'année en juin et les parents qui s'impliquent dans le groupe. Le rapport d'activité a été présenté par Bernard Monteil, vice-président et chef de

danses, avec 47 membres dont 14 enfants. 16 sorties et 6 veillées intergroupes représentent 4 605 km parcourus. Les répétitions ont lieu les vendredis soir à 20 h pour les enfants et 20 h 45 pour les adultes. Le rapport financier a été présenté par Nadine Duval, trésorière, avec une situation financière saine. Ces rapports ont été votés à l'unanimité avant que le bureau, démissionnaire selon les statuts de l'association, ne soit réélu.



Voici la nouvelle répartition pour la saison 2018/2019. Président : Anthony Monteil, vice-présidents : Julien Jardin

et Émilie Monteil, trésoriers : Nadine Duval et Michel Fourche (trésorier-adjoint), secrétaires : Véronique et Bernard Monteil, membres du conseil d'administration : Colette Leymarie et Marie-Cécile Miel.

## ACTUALITÉS DE L'ASSOCIATION

Les répétitions continuent. Suite aux travaux de l'Orangerie, elles sont « délocalisées » à la salle polyvalente de l'IME, toujours à 20 h pour les enfants et 20 h 45 pour les adultes. L'hiver est rythmé par les différentes veillées intergroupes folkloriques. La tradition sera encore respectée, avec le ramassage des œufs

dans les hameaux de la commune. Soyez prêts !

Concert-tapas, c'est parti pour la 2<sup>e</sup> édition. Devant le succès rencontré lors de la première édition, Les Réveillés organisent une nouvelle soirée avec les Singlar Blou.

## FESTI FOLK', LES 40 ANS DES RÉVEILLÉS

Le groupe organisera, le samedi 21 septembre 2019, un nouveau Festi folk' pour ses 40 ans avec un festival de folklore adultes et enfants dans le théâtre de verdure du parc du Château ainsi que des expositions, des concerts avec la venue exceptionnelle du groupe auvergnat Wazoo. Pour mener à bien ce projet, tous les

bénévoles de l'association seront sur le pont ! Si vous souhaitez vous aussi donner un coup de main (quelques heures, une journée...), vous êtes les bienvenus !

Retrouvez toute l'actualité de l'association sur la page Facebook des Réveillés.

Informations au **06 30 34 41 81** ou par mail à [lesreveilhes19@orange.fr](mailto:lesreveilhes19@orange.fr)

## Foyer rural

Le Foyer Rural a terminé l'année 2018 sur une bonne note avec le Marché de Noël.

Au programme de 2019 : le 16 février 2019, Salle Polyvalente à 20 h, le foyer recevra le groupe « Los Gojats Del Porti » d'Argentat. Chants anciens et traditionnels (réservation au **05 55 29 36 72** ou **05 87 49 62 39** jusqu'au

10 février 2019. Entrée 7 €). Puis le 5 mai aura lieu la Marche des Châteaux et le 15 juin, se tiendra la Fête du Foyer pour les 40 ans de l'association.



## La FNACA... sur les pas de La Fayette

Les Anciens Combattants ont terminé l'année 2018 par un superbe 11 novembre avec une participation massive des Fortunadais, des enfants des écoles et de nos porte-drapeaux, toujours fidèles.

La participation était massive au Vin d'honneur ainsi qu'au repas, apprécié de tous.

Notre exposition sur la guerre de 14/18, certes sobre, a connu un réel succès. Beaucoup de questions ont été posées, auxquelles notre ami Jean Vieillefond a su répondre sans difficulté. Le lundi matin, les élèves de CM1

et CM2, accompagnés de leurs maitresses, ont visité l'exposition et ont posé beaucoup de questions.

Notre Président veut remercier tous les adhérents et sympathisants pour le prêt des documents et des photos sur la Grande Guerre.

Notre sortie à Rochefort-sur-Mer est toujours au programme. La date reste à définir en relation avec l'arrivée de l'Hermione, reconstruction de cette frégate de guerre française qu'emprunta La Fayette en 1780 pour se rendre en Amérique.



Merci à tous et rendez-vous au 19 mars 2019 à 18 h pour célébrer le Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie.

## Le club des Aînés ou le plaisir de (bien) vivre !

Le club des Aînés s'est retrouvé dimanche 2 décembre dernier au restaurant P. Gorce pour terminer l'année autour d'un repas de fêtes excellent et copieux.

23 adhérents avaient répondu présents. Nous célébrions les 90 ans de Marinette Chastrusse et les 80 ans de Denise Bordes. Une plante a été

remise à chacune.

Le dimanche 6 janvier, nous avons tenu l'assemblée générale du Club, en présence d'Éliane Lacroix qui représentait le Maire, venue pour nous soutenir et nous accompagner dans nos activités. Le bilan d'activité se maintient et est très apprécié.

Le bilan financier reste en équilibre, la trésorerie est saine !

Nous avons commencé l'année par la galette des Rois et souhaitons, à l'heure où nous écrivons ces lignes, une bonne année à tous. Notre prochaine rencontre sera le dimanche 10 mars chez P. Gorce pour le traditionnel repas farcidures !

## A.S. Laguenne-Sainte-Fortunade-Lagarde-Enval

Nous sommes fiers de la très bonne première partie de saison pour nos équipes seniors. En Championnat, notre équipe fanion qui est montée en Départementale 1 à l'intersaison, occupe une très belle 3<sup>e</sup> place avec 5 victoires, 1 nul, 3 défaites et ne compte que 4 points de retard sur le leader Malemort. Notre équipe féminine, qui évolue en Féminines D1 Interdistrict à 11 et qui réalise un superbe parcours avec 10 victoires pour une seule défaite, est 2<sup>e</sup> à 1 point du leader La Souterraine avec un match en retard. Notre équipe B, qui est montée en Départementale 3, est 4<sup>e</sup> de la poule B avec 4 victoires, 3 nuls et 2 défaites. Notre valeureuse équipe C, en entente avec Cornil et composée de jeunes et de moins jeunes, occupe la 5<sup>e</sup> place de la poule C en Départementale 4. En Coupe, notre équipe première, éliminée de la Coupe de France et de Nouvelle-Aquitaine par des équipes d'un niveau supérieur, est en 16<sup>e</sup> de finale de la Coupe de la Corrèze.

Bon début de saison également pour nos équipes jeunes dans le Championnat de la Corrèze. Nos lionceaux U17, Entente Nonards-Saint-Hilaire-Lanteuil-ASLSFL, ont fini 3<sup>e</sup> de la phase 2 en Départementale 2 poule A et sont en quart de finale de la Coupe U17. Nos U15, Entente Nonards-Saint-Hilaire-Lanteuil-ASLSFL, ont fini 5<sup>e</sup> de la phase 2 en Départementale 2. En U13, notre équipe 1 termine 3<sup>e</sup> de la poule D de la phase 2 en Départementale 2 et notre équipe 2 finit 2<sup>e</sup> de la poule A de la phase 2 en Départementale 3. Nos petites lionnes U14-U17, équipe créée cette saison 2018-2019, engagées dans le Championnat du Limousin à 8, ont terminé 3<sup>e</sup> des deux premières phases et ont fait d'énormes progrès. Quant à nos lionceaux U7, U9 et U11, ils participent régulièrement, avec beaucoup de plaisir et de talent, à des tournois et des plateaux éducatifs. Notre club

est aussi très actif en dehors des terrains. Samedi 2 mars, notre club organisera un Grand Repas sur le thème du Carnaval.

Ce sera la deuxième saison pour notre calendrier avec, en photos, l'ensemble des équipes des U7 aux seniors en passant par les vétérans et l'équipe féminine. Dimanche 12 mai, nous serons présents au Marché aux fleurs avec Drive Paëlla et samedi 22 juin, nous préparons une grande soirée « Bodega Fortunadaise ». Et pour terminer, nous participerons comme tous les ans aux Marchés de Producteurs en juillet et août.



# Transport à la demande

## LAISSEZ-VOUS TRANSPORTER EN TOUTE LIBERTÉ

**P**arfois méconnu, le TAD aggro (transport à la demande sur l'agglomération) permet aux habitants de l'une des 44 communes du territoire (hors Tulle) de se rendre facilement à Tulle le mercredi et le samedi matin. Ce service spécial du réseau TuT aggro vous transporte de votre domicile à Tulle (et inversement) 3 fois par semaine.

### Comment ça marche ?

Simple comme un coup de fil. Vous appelez, réservez et un bus vient vous chercher devant votre domicile pour vous amener à Tulle !

1. Vous choisissez le jour de votre déplacement : mercredi matin, mercredi après-midi ou samedi matin.
2. Vous contactez la plateforme de réservation d'Osicars, transporteur mandaté par Tulle aggro. Composez le 05 55 21 26 54.

Le transporteur est joignable du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Attention, dernier délai pour réserver : la veille avant 12 h.

3. Lors de la réservation, indiquez l'adresse à laquelle vous souhaitez prendre le bus, (l'adresse retour est de fait la même) ainsi que le jour et l'heure d'arrivée souhaitée. Enfin précisez l'arrêt choisi sur Tulle : gare SNCF, place Brigouleix, place Schorndorf ou Préfecture.

4. À l'heure convenue avec Osicars, le conducteur du véhicule TAD aggro vient vous chercher à votre domicile.

### Les billets s'achètent à bord des bus TAD aggro

1 trajet pour 1 aller ou 1 retour vous coûtera 2 tickets à 1 € l'unité, quelle que soit votre commune de départ. Le carnet de 10 tickets coûte 8 €, soit 1,60 € le ticket au lieu de 2 €. Sans date limite d'utilisation, les tickets sont valables sur l'ensemble du réseau et permettent des correspondances avec les lignes urbaines (navette, ligne 1 et ligne 2) du réseau TuT aggro. Une fois oblitérés, les tickets sont valables 1 heure.

Les véhicules sont adaptés aux personnes à mobilité réduite.

### Les horaires

Les heures d'arrivée à Tulle sont 9 h ou 14 h 30 les mercredis et 9 h les samedis.

Les heures de départ de Tulle sont 11 h 30 ou 17 h les mercredis et 11 h 30 les samedis. Les 4 arrêts desservis à Tulle sont la gare SNCF, la place Brigouleix, la place Schorndorf et la Préfecture.

### Les communes desservies par le TAD aggro

Bar, Beaumont, Chamboulive, Chameyrat, Champa-gnac-la-Prune, Chanac-les-Mines, Chanteix, Clergoux, Cornil, Corrèze, Espagnac, Eyrein, Favars, Gimel-les-Cascades, Gros-Chastang, Gumont, La Roche-Canillac, Ladignac-sur-Rondelle,

Lagarde-Enval, Lagraulière, Laguenne, Le Chastang, Le Lonzac, Les Angles, Marc-la-Tour, Naves, Orliac-de-Bar, Pandrignes, Pierrefitte, Saint-Augustin, Saint-Bonnet-Avalouze, Saint-Clément, Sainte-Fortunade, Saint-Germain-les-Vergnes, Saint-Hilaire-Peyroux, Saint-Jal, Saint-Martial-de-Gimel, Saint-Mexant, Saint-Pardoux-la-Croisille, Saint-Paul, Saint-Priest-de-Gimel, Saint-Salvador, Seilhac, Vitrac-sur-Montane.

### L'offre de découverte

Testez gratuitement le Transport À la Demande sur l'aggro !

Si vous souhaitez tenter l'expérience et profiter d'un trajet aller-retour gratuit, il vous suffit de télécharger le formulaire de l'offre « découverte » sur le site [www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr) ou de le récupérer en mairie. Lors de votre réservation, n'oubliez pas de signaler que vous utilisez l'offre « découverte ». Remettez le formulaire rempli au conducteur du bus le jour de votre voyage.



# Incivilités

## UN ARTISTE VIT PARMIS NOUS

**L**a mairie souhaite décerner un diplôme à l'artiste créateur de cette œuvre majestueuse.

Certes, la modestie semble innée aux bienfaiteurs de l'humanité et c'est bien dommage car de tels génies ne devraient pas rester méconnus. Sainte-Fortunade a peut-être la chance d'en héberger un. Le dernier de ce siècle ? On devrait l'espérer.

Nous l'appellerons "Le déménageur masqué". Qu'il se fasse connaître. Il lui sera également remis les derniers avis de ramassages des encombrants organisés gratuitement, à domicile, chaque année par la commune. Que veut le peuple ?



## Le transfert de l'eau potable : une ambition partagée

Une fois n'est pas coutume, mais l'enjeu nous a semblé suffisamment déterminant pour justifier cette co-signature d'un Billet d'Opinion plus traditionnellement dédié à la démarcation des idées. Le dossier consacré au transfert de la compétence « AEP » dans le présent Bulletin vous apporte les informations connues au moment de son édition.

Nous souhaitons, au nom des 19 élus partageant une vision commune sur cette compétence, vous en traduire quelques convictions :

- oui, l'eau est un bien précieux, et sa production, son traitement, sa distribution constituent un authentique et vital service, un vrai service rendu au public ;
- il s'avère que les Collectivités Territoriales, lorsqu'elles ont rempli cette mission avec vision et responsabilité, sont les mieux placées pour assumer ce SERVICE PUBLIC au coût le plus juste. Notre Régie communale l'a, semble-t-il, amplement illustré ;
- aujourd'hui, la Loi dessaisit les communes de cette responsabilité directe (il faut, hélas, reconnaître que toutes n'ont pas forcément fait preuve de responsabilité en ce domaine...) ; la Loi, en la confiant aux EPCI, fait le pari que ce nouveau dimensionnement sera non seulement facteur d'amélioration générale, mais aussi d'équité territoriale entre les citoyens ;
- l'Agglo de Tulle entend privilégier, plutôt qu'une nouvelle régie communautaire, une organisation

partagée entre les Syndicats : ceux-ci ont fait la preuve de leur savoir-faire (ils n'assument en effet que cette compétence). Aujourd'hui, le scénario privilégié penche pour notre adhésion au Syndicat des Eaux des 2 Vallées, dont le bilan s'avère des plus satisfaisants, tant en fonctionnement qu'en infrastructure. Ce qui constitue pour nous un préalable indispensable ;

- notre commune, si elle rejoint effectivement ce syndicat, en constituera un acteur majeur, avec pas moins du quart de ses usagers ; et la place importante des élus communaux en son sein nous garantit une proximité de gestion maintenue. C'est l'assurance, pour nous, et pour les Fortunadais, de continuer à bénéficier d'une eau puisée et traitée localement, ici sur notre territoire, de bénéficier des équipements très performants mis en place depuis quelques exercices ; et dans un cadre de gestion publique préservée.

La Loi nous impose d'évoluer : il nous appartient, élus locaux, de conduire cette évolution le plus intelligemment possible, avec l'ambition partagée de la qualité du service à rendre à nos concitoyens.

**Pour l'ensemble des élus de Sainte-Fortunade,**

**Xavier DURAND** ■

**« Une nouvelle voie pour Sainte-Fortunade »**

**Michel JAULIN** ■

**« Sainte-Fortunade demain, unis et solidaires »**



## Un printemps très actif pour l'Agenda 21

En ce début d'année 2019, le collectif Agenda 21 de Sainte-Fortunade s'enrichit de nouveaux participants et propose un bouquet d'activités ludiques et pédagogiques qui intéresseront tous les jardiniers que nous sommes, petits débutants comme expérimentés.

### CAFÉ-DÉBAT « ATTIRER LA BIODIVERSITÉ DANS SON JARDIN, POURQUOI ET COMMENT ? »

**J**euudi 28 février - 20 h - à la Station Total / Brasserie Vaur à La Chapeloune. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 la commercialisation et l'usage des produits phytosanitaires chimiques

sont interdits pour les particuliers. Une chance pour la santé humaine et pour l'environnement mais qui oblige le jardinier amateur à appréhender son jardin d'une façon différente et

à mettre en œuvre de nouvelles pratiques.

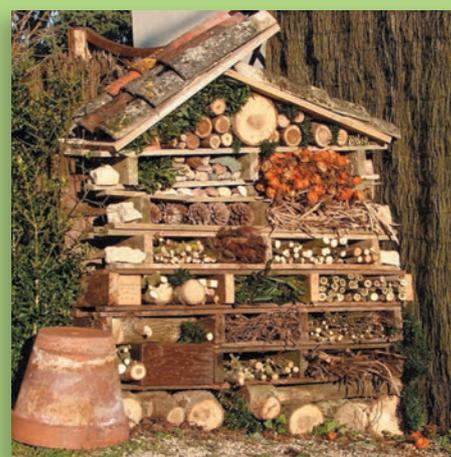
Échanges de savoirs-faire suite à un exposé. Buffet, grignotage et boissons sur place.

### ATELIER BRICOLAGE POUR FABRICATION DE PETITS ABRIS À INSECTES ET DE PIÈGES À FRELONS ASIATIQUES

**D**imanche 3 mars - de 9 h 30 à 12 h - salle de l'ancienne cantine du bourg.

Coccinelles, carabes, abeilles sauvages, syrphes, bourdons, crapauds, hérissons, etc. Nous fabriquerons ensemble des petits abris adaptés à ces petites bêtes utiles au jardinier pour réguler les attaques des rava-

geurs tels que limaces, pucerons, chenilles, etc. Nous confectionnerons aussi des pièges à frelons asiatiques. En effet, ce sera la saison appropriée pour attraper les reines qui sortent d'hivernage avant qu'elles ne fondent de nouveaux nids. Abris et pièges à emporter et à installer chez vous. Participation à prix libre.



### INITIATION ET PERFECTIONNEMENT AU GREFFAGE SUR TABLE DE POMMIERS

**S**amedi 9 mars - 14 h 30 - à l'I.M.E. (date à confirmer).

Avec Jean-Claude Chataur, la F.A.L.19 et les Croqueurs de pommes.

Cette année la Carette de Sainte-Fortunade sera à l'honneur. Greffons et porte-greffes seront fournis. Chacun pourra repartir avec un ou plu-

sieurs pieds greffés (participation 10€). Réservation conseillée auprès de la mairie au **05 55 27 14 19**. Demandez Dimitri.

### 8<sup>E</sup> TROC DE PLANTES

**D**imanche 31 mars - de 10 h à 12 h dans le parc du château.

On y trouvera des recettes de « purins » contre les nuisibles et les maladies des plantes ainsi que des jeux pour les enfants.



### UN NOUVEAU SECRÉTAIRE AGENDA 21

**D**imitri Dussol, jeune ressortissant de Beynat, succède à Elsa Chambeaudie en contrat de « service civique » pour une mission d'animation et de coordination du dispositif Agenda 21 de la commune. Dimitri est à la disposition de tous pour une durée de 8 mois, soit jusqu'au 31 juillet prochain.

Pour sa part, Elsa, que nous remercions pour son engagement à Sainte-Fortunade, a fondé sa micro-entreprise sur la commune voisine de Lagarde-Marc-la-Tour où elle développe ses talents créatifs de travail du cuir. Talents que nous avons eu l'occasion d'apprécier au Marché de Noël.

